

## **BUT DE L'OPERATION « A TOI DE SMASHER »**

**L'Opération « A Toi de Smasher » est une action fédérale de Développement que chaque région et chaque département s'approprie selon le contexte local.**

**Elle s'adresse plus particulièrement aux Collèges**

**Elle doit permettre aux clubs de se faire connaître au niveau scolaire dans leur espace proche**

**Dans tous les cas l'Opération « A Toi de Smasher » vise à contribuer au développement du Volley-Ball scolaire et à accentuer le développement du Volley-Ball fédéral**

**Elle vise à établir et/ou entretenir une dynamique de pratique du Volley-Ball pour les collégiens et les lycéens.**

**L'Opération « A Toi de Smasher » s'appuie sur une convention établie entre la Fédération Française de Volley-Ball (F.F.Volley-Ball.) et l'Union Nationale du Sport Scolaire (U.N.S.S.).**

L'Opération « A Toi de Smasher » se caractérise par la mise à disposition aux enseignants Prof d'EPS volontaires :

- d'outils de communication créés par la FFVB,
- d'outils pédagogiques certifiés par la FFVB,
- d'un accompagnement des cadres techniques locaux pour la mise en œuvre d'une réelle dynamique autour de l'activité.

De plus cette Opération permet à tous les collégiens et lycéens qui pratiquent le Volley-Ball en milieu scolaire d'être accueillis, dans la limite de 6 séances, dans la(les) structure(s) fédérale(s) de leur choix (club).

## **PROCEDURES DE L'OPERATION « A TOI DE SMASHER »**

L'Opération « A Toi de Smasher 2008-2009 » démarre le 01 septembre 2008 et se termine le 30 juin 2009.

Ce sont les membres de L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE (conseiller technique sportif, assistants techniques régionaux et départementaux, agents de développement, entraîneurs de club, enseignants d'EPS responsable d'une A.S., personnes ressources UNSS, ...) qui sont les initiateurs du lancement régional ou départemental de l'Opération (en accord avec le Président de la Ligue et les Présidents des Comités Départementaux qui la compose).

:

## 3 axes de développement de l'opération

### 1) RECHERCHE DE CONTACT – AFFICHAGE

**Début Septembre** un premier lot d'affiche arrive dans les Comités Départementaux.

Il appartient aux membres de l'ETR, cadres techniques employés par les CD de **rechercher** les lieux, (collèges et/ou lycées avec gymnase) et d'entrer en **contact** avec les enseignants d'EPS, utilisateurs des installations.

Ce **contact** doit se faire sur le principe d'une proposition d'aide. Il doit permettre **d'apposer une affiche** sur laquelle on fera figurer les horaires et lieux d'entraînement de Volley-Ball à l'intérieur de l'établissement scolaire.

L'enseignant est le responsable de cette opération, les cadres fédéraux sont en assistance.

**2) IDENTIFICATION** des lieux de pratique scolaire. **IDENTIFICATION** des clubs fédéraux, partenaires.

**Pendant la période de Septembre à Janvier, il faut identifier les lieux où l'Opération génère une activité dans le milieu scolaire et rechercher les clubs en proximité**

(on peut s'appuyer sur les clubs labellisés) afin de les préparer et les mettre en relation avec l'enseignant d'EPS.

**Fin Décembre, début Janvier, un deuxième lot d'affiche arrive dans les Comités ainsi que des « PASS ».**

Cette seconde affiche reprend le visuel de la première affiche. Elle est à **apposée aux mêmes endroits** que la première affiche. Elle est destinée à faire la jonction entre l'école et le club, elle doit donc comporter les différents renseignements suivants :

adresse du club,

horaire(s) d'entraînement,

nom et coordonnées de la personne responsable.

***Cette action représente la communication du club vers le monde scolaire***

**Le « PASS »** doit comporter les renseignements du(des) club(s) recensés. Il est fourni par les CD aux différents acteurs de l'Opération (cadres techniques, enseignants d'EPS) qui les remettront aux jeunes pratiquants scolaires désireux de découvrir la pratique fédérale.

**Le « PASS »** permet à chaque jeune qui le détient **6 visites gratuites** dans les clubs partenaires de l'Opération (cela peut être 6 clubs différents), donc recensés par l'ETR. ( et peut déboucher sur une licence offerte pour les moins de 12 ans)  
**Au cours de ces 6 visites le jeune est assuré durant sa pratique par l'assureur de la FFVB.**

Cette action s'inscrit dans une aide apportée aux clubs à l'accueil de jeunes débutants.

Elle peut se traduire par l'organisation d'une formation de cadres « animateur » sur place.

Elle peut également se traduire par une aide ponctuelle en encadrement ainsi qu'une aide en matériel

### **3)INTEGRATION** « progressive » dans le milieu fédéral

Les clubs ainsi que les Comités voir les Ligues doivent se coordonner afin d'organiser des rencontres de type « tournois » et « plateaux » afin d'intégrer progressivement ces nouvelles populations dans la fédération.

Une opération « A toi de Smasher » peut déboucher sur la mise en place

- ❖ d'un CLUB JEUNE
- ❖ d'une convention AS – Club local

#### **AFFICHES.**

Elles sont envoyées dans les départements. Le lot envoyé dans les Ligues permet de subvenir aux déficits des comités , un fond de réserve demeure à la Fédération.

#### **PASS.**

Chaque intervenant doit être pourvu d'affiches et de « PASS » afin de s'en servir comme moyen de communication.